



Photo prise le 29 avril 2020 à 11h00



Association Agréée
(article R 121-5 du code de l'urbanisme)
BP 133 - 74120 MEGÈVE

Lettre n° 57

Juillet 2020

Le mot du Président

Chers amis,

Entente Cordiale ! Les retours que nous avons eus de la part des résidents secondaires restés à Megève ou Demi-Quartier pendant le confinement ont été, dans leur majorité, très positifs sur les relations avec les résidents permanents. Malgré quelques incidents ponctuels, pas de rejet comme dans certaines îles de l'ouest ou dans certaines stations voisines. A ma connaissance aucun pneu n'a été crevé et je n'ai vu aucun panneau demandant aux résidents secondaires de s'en aller... Les recommandations sanitaires semblaient bien respectées, quelques personnes traversaient le village pour faire quelques courses, on se saluait, on échangeait quelques mots en respectant les distances - 3 à 5 mètres souvent. Pas de groupes constitués pour les promenades sur les routes.

Comme partout ailleurs, l'économie locale a souffert - saison d'hiver interrompue brutalement - et va souffrir - saison d'été incertaine. Beaucoup d'animations restent au programme, quelques fois avec des changements. Le Jumping, une manifestation phare a dû, malheureusement, être annulée.

De son côté, votre Conseil a pris la décision de ne pas réunir notre Assemblée Générale dans l'auditorium où des règles de distanciation physique peuvent difficilement être respectées. C'est donc dans la Salle des congrès du Palais que nous vous proposons de nous réunir le jeudi 30 juillet à 18h00. Notre Assemblée sera précédée - à 17h00 - d'un entretien d'Antony Benna, Champion du Monde de ski de bosses en 2015 et membre du Conseil Municipal de Megève.

Afin d'éviter de l'attente à l'entrée de l'AG, attente durant laquelle il est difficile de respecter ses distances, nous vous remercions de régler vos cotisations au préalable et de préférence sur notre site Internet.

Dans un même souci de respect des mesures sanitaires, votre Conseil a eu le regret d'avoir à prendre la décision de ne pas organiser notre traditionnel dîner d'été

Parmi d'autres actions destinées à soutenir les opérateurs de la vie économique, la commune de Megève incite les habitants à être solidaires des commerçants en privilégiant une consommation locale. Faisons nôtre ce visuel et appliquons-le à Megève et Demi-Quartier. Tous les acteurs économiques se mobilisent pour que vous passiez un bon été ; nous vous conseillons d'aller sur les sites de la Maison du Tourisme et celui du Palais ; vous y trouverez toutes les informations sur les activités et manifestations qui réjouiront grands et petits.

Même si on ne se serre pas la main, nous espérons que nous serons nombreux à nous retrouver cet été dans nos belles montagnes ; à très bientôt.

Arnaud de Vaureix

J'AIME
JE CONSOMME *Megève*



Le **Megève Nature Trail** se déroulera le 1er et 2 août. Le site des départs et arrivées se situera sur le Pré Saint Amour. Les participants pourront choisir leur distance, marcher ou courir, être chronométrés ou non. Plusieurs formats de course sont proposés :

- La Doodle (8/16km)
- La Cime (30km)
- La Doodle Cîme (48km)
- Le Caïde (500m à 2,7km pour les enfants de 5 à 12 ans)

Pour tous renseignements/inscriptions : <https://megevenaturetrail.com/>

Cette année, l'Association a décidé de soutenir le Trail financièrement et matériellement
Pour ce faire, nous avons besoin de 20 adhérents (bénévoles) pour encadrer la course des enfants
le samedi 1^{er} Aout (15h00-17h00)

Merci à ceux qui désirent participer à cet encadrement (jeunes et moins jeunes) de se faire connaître :
contact@amis-de-megeve.com

Concours des Maisons Fleuries

Comme chaque année, nous lançons un appel à candidature pour faire partie du Jury du Concours de Fleurissement des Communes de Megève et de Demi-Quartier



Photo Ch. Thoral

Cela permet à chacun de découvrir petits chemins, magnifiques fermes ou chalets...

Si vous êtes intéressés, joindre Christine Thoral-Paul (06 63 12 35 88) avant le 25 juillet

Église saint Jean-Baptiste rénovée



crédit photo/Commune de Megève/Marie Bougault

Travaux rue Charles Feige



Photo Le DL/Evelyne PERINET MARQUET

Fin de vie des cheminées !



Un arrêté préfectoral en date du 3 décembre 2019 mentionne dans son article 1 :

*Sur l'ensemble du territoire du PPA de la Vallée de l'Arve, est interdite, à compter du **1^{er} janvier 2022**, l'utilisation de tout dispositif de chauffage au bois à **foyer ouvert**, y compris d'appoint ou d'agrément.*

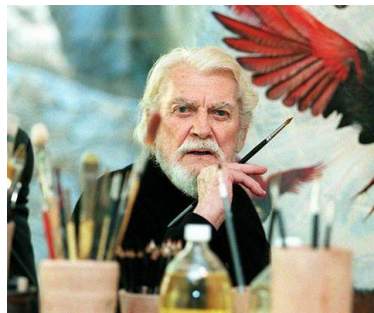
On prête à notre Préfet ce commentaire : « *cette interdiction fera appel au sens civique de chacun et permettra d'améliorer la qualité de l'air dans la vallée.* »

Megève et Demi-Quartier sont concernés par cet arrêté. Nous nous demandions comment participer à la lutte contre la pollution de l'air dans la Vallée de l'Arve –pollution résultant pour une grosse part aux particules fines émises par le chauffage au bois. Voilà une manière de participer.

À vos inserts !



Exposition "Jean Marais, l'éternelle étoile de Cocteau"



Saluons l'ouverture du nouvel espace d'Arts moderne et contemporain au Palais dans une salle dédiée dorénavant à des expositions.

Sous la houlette de Romain Leray et Didier Jovenet nous est présenté un ensemble d'environ 500 œuvres et objets, sculptures, peintures, manuscrits, photographies, costumes relatant l'épopée artistique de cet amoureux de Megève. L'ensemble de l'exposition relie Jean Marais à son pygmalion Jean Cocteau.

Certains s'étaient insurgés contre l'ouverture de cette galerie qui s'est faite au détriment de la surface de la médiathèque ; notons aujourd'hui que cette première exposition rend hommage à deux artistes qui ont contribué à la vie culturelle et à la vitalité de Megève.

Nous ne saurions trop vous recommander de profiter d'un de vos prochains séjours pour la visiter.

Exposition jusqu'au 31 Octobre prochain au nouvel espace 'Expositions' du Palais de Megève

AIDES FINANCIERES AUX SOCIOPROFESSIONNELS délivrées par la Mairie de Megève

Les terrasses et les commerces s'agrandissent : En étroite collaboration avec le bureau de l'association de l'Union des Commerçants, des Hôteliers, des Artisans, des Restaurateurs de Megève (UCHARM), des décisions importantes ont pu être prises afin d'accompagner les professionnels de Megève qui doivent, souvent, réinventer leur mode de fonctionnement pour respecter les gestes barrière mais également le fonctionnement de leur activité.

Des autorisations exceptionnelles sont délivrées pour la mise en place de superficies plus importantes de terrasses, pour les cafés, restaurants et de présentations de marchandises pour les commerces sous réserve d'utilisation de structures légères et mobiles afin de respecter les consignes de sécurité.

A cette mesure qui est exceptionnelle pour l'été 2020, s'ajoute un geste de solidarité pour les commerçants mégevans, l'exonération sur l'été de ces droits d'occupation du domaine public.

A l'écoute des artisans du bâtiment : Afin de ne pas oublier les artisans, il a été décidé qu'ils bénéficieraient de l'exonération du droit d'occupation du domaine public pour les installations de chantiers et stationnement de véhicules et ce jusqu'au 1^{er} novembre.

0000000000000000



Nouvelles réductions

L'Association Vivre Megève a négocié cette année pour ses adhérents des nouvelles réductions tarifaires avec le Golf du Mont d'Arbois, le Bureau des guides de Megève, le Paint Ball à la Cote 2000 ainsi que sur les « Pass Piéton »

Pour en savoir plus, nous vous conseillons d'aller sur le site www.vivremegeve.fr .

Nous vous rappelons que pour adhérer à l'Association Vivre Megève, il faut demander en mairie de Megève une carte « résident ». Résident Permanent, en justifiant de son domicile fiscal à Megève et Résident Non Permanent en fournissant une copie de sa taxe foncière ou de sa taxe d'habitation.

L'adhésion à Vivre Megève n'est possible que pour les résidents à Megève et non pour ceux de Demi-Quartier

0000000000000000

OUVERTURE DES REMONTÉES MÉCANIQUES

- Le téléphérique de Rochebrune du 4 juillet au 6 septembre 2020
- La télécabine du Mont d'Arbois du 4 juillet au 30 août 2020
- Le télésiège de Fontaine du 4 juillet au 23 août 2020
- La télécabine du Jaillet du 4 juillet au 30 août 2020

COVID-19 : N'oubliez pas votre masque (obligatoire pour les + de 11 ans) et respectez la distanciation physique.

NOUVELLES

Nous vous avons informés qu'à l'occasion du 1^{er} Mai, nous avons pu faire un geste vis-à-vis de nos anciens. Nous avons livré à l'Ehpad « Les Monts Argentés » 125 pots de muguet avec l'aide de la boutique Floralie à Megève qui nous avait approvisionnés. Les pots de muguet ont été distribués aux résidents ainsi qu'à tous les membres du personnel.

Pour les membres du personnel, de l'Ehpad, de l'ADMR et les bénévoles du CCAS nous avons aussi distribué « des œufs de Pâques », mais pas pour les résidents, et ce pour des raisons sanitaires.



« Les Monts Argentés »



Petits pots de muguet

Souvenir de l'apéritif du 29 décembre dernier au « Soleil d'Or »

Quelques photos (R.Vaxelaire)



Une année difficile pour la ressource en eau

Les derniers mois ont été particulièrement doux avec peu de précipitations, d'où une situation préoccupante en matière d'eau potable.

Par arrêté préfectoral du 20 mai 2020, la Haute Savoie a été placée en situation de vigilance.

Les usagers sont ainsi invités à éviter tout gaspillage d'eau.

Ceci implique pour nous d'éviter notamment l'arrosage de nos jardins en pleine journée, le lavage des voitures et le remplissage des piscines...

Élections municipales

COMMUNE DE MEGÈVE

Catherine JULLIEN-BRECHES

Maire de Megève



Les adjoints

Christophe BOUGAULT-GROSSET : Premier Adjoint

Marika BUCHET

Laurent SOCQUET

Pierrette MORAND

Philippe BOUCHARD

Annick-SOCQUET-CLERC

Les Conseillers Municipaux

Anthony BENNA

Jean-Michel DEROBERT

Thérèse MORAND TISSOT

Sylvain HEBEL

Katia ARVIN-BEROD

Lionel MELLA

Sophie GRADEL COLLOMB-PATTON

Jean-Pierre CHATELLARD

Angèle MORAND

Christophe BEROD

Jennyfer DURR

William DUVILLARD

Les Conseillers Municipaux

Marc BECHET

Cyprien DURAND

Cécile MUFFAT-MERIDOL

Christian BAPTENDIER

Groupe majoritaire : Notre parti c'est Megève

Nous Megève

COMMUNE DE DEMI-QUARTIER

Stéphane ALLARD

Maire de Demi-Quartier



Les adjoints

Pierre SOLLE

Sandrine LOMBARD-DONNET

Bertrand MARIN-LAMELLET

Les Conseillers Municipaux

Pascal BRONDEX

Muriel MORAND

Roland LIGEON

Marie-Laure GAIDDON

Gaspard CHATELARD

Céline GACHET

Jean-Pierre SOCQUET

Catherine MONGET

Catherine CABROL

Jérémie MARIN

Marie-Pierre PIAZZA OUVRIER-BUFFET

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

La crise sanitaire a amené la Municipalité de Megève, la Maison du Tourisme et des Associations à modifier le programme des manifestations voire à les annuler (Jumping, Défilé AALLARD...) La plus grande majorité des activités sont, elles, maintenues. Pour ces dernières, une nouveauté : l'ouverture dans les prochains jours d'un Skate Park - à proximité du Palais des Sports- qui fera la joie des adolescents.

Le Skate Park en cours de travaux



Copyright Sandy Collet

A ce jour, on note un certain nombre de manifestations maintenues. Parmi celles-ci :

Concours aux poulains 7 août
Rallye équestre 8 août
La fête du cheval 9 août



Jazz, Manouche

Tribute to Megève Jazz Contest
10-12/07, 24-26/07, 21-23/08 et 4-6/09



Electro...

Concert In Javen
09/08



Les Estivales de Megève
13-16/08



Le Megève Savoy Festival Truffle
14-30/08



Cuisine mon village
29-30/08



Nos coordonnées

contact@amis-de-megeve.com

Notre site

www.amis-de-megeve.fr

